

COMMUNE DE
BARFLEUR

Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi
de 8h à 12h

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2021-11-MM

Le Maire de BARFLEUR,

VU le Code de la Route et notamment l'article R 225

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2

VU la demande faite par VEOLIA EAU, domiciliée 21A rue Sainte Marie 50630 QUETTEHOU pour des travaux de raccordement d'eaux usées au 70 rue Saint Thomas Becket 50760 BARFLEUR.

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement du 17 mai 2021 au 21 mai 2021

ARRÊTE :

Article 1 : En raison des travaux sus-énoncés, la circulation sera alternée devant le n° 70 Rue Saint Thomas Becket.

Article 2 : Le stationnement sera interdit devant le n° 70 rue Saint Thomas Becket.

Article 3 : Après les travaux, l'enrobé sera refait en type rougissant comme actuellement.

Article 4 : La signalisation de ces travaux et de la circulation alternée sera mise en place sous la responsabilité de l'entreprise.

Article 5 : Le Maire et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

A Barfleur, le 07 mai 2021

Le Maire



Michel MAUGER

Mairie de Barfleur – 66 Rue Saint Thomas Becket – 50760 BARFLEUR

Tel : 02.33.23.43.00

Fax : 02.33.23.43.09

Mail : secretariat@mairiedebarfleur.fr